



Avec Homiris PRO by SEPSAD,
vous êtes entre les meilleures mains.

Face aux risques de cambriolage, de vols avec violence ou avec arme, vous avez droit au meilleur !!

Avec Homiris PRO by SEPSAD, **vous êtes entre les meilleures mains**. En souscrivant l'une de nos formules, vous bénéficiez d'un **système d'alarme télésurveillé**, vous protégez vos locaux des risques de cambriolage et d'agression.

Avec Homiris PRO by SEPSAD, vous êtes entre les meilleures mains

- › **En cas de cambriolage** : votre système d'alarme connecté est relié à un centre de surveillance 24H/24 qui veille à distance sur vos locaux et réagit en moins de 30 secondes⁽¹⁾ en cas d'alarme. Un agent de sécurité intervient sur place et les forces de l'ordre sont alertées⁽²⁾.
- › **En cas de risque d'agression** : l'appui sur le bouton d'alerte télésurveillé, la touche alerte du clavier ou d'une télécommande prévient le centre de surveillance qui informe les forces de l'ordre⁽²⁾.
- › **Prévention des risques incendie⁽³⁾ et inondation** : grâce aux détecteurs de fumée, vous protégez votre local professionnel contre les risques d'incendie. La sonde inondation renforce la protection de vos biens contre le risque de fuites d'eau.
- › **Des détecteurs d'intrusion avec prise de photos⁽⁴⁾** : en cas d'alarme, les photos sont transmises au centre de surveillance et analysées par un opérateur. Elles permettent d'identifier l'origine de l'alarme et d'informer plus rapidement les forces de l'ordre⁽²⁾. Vous pouvez également les consulter directement via l'application mobile⁽⁵⁾. Il existe également des détecteurs de mouvement sans la fonction « photo ».

UNE ALARME CONNECTÉE, performante et évolutive

Les équipements sans fil mis à disposition sont conçus pour vous assurer une totale compatibilité avec les services proposés.

L'équipement principal se compose d'une centrale d'alarme, de détecteurs adaptés à vos besoins et à la configuration des lieux, d'une puissante sirène permettant de dissuader l'intrus et d'organes de commandes : un clavier et un bouton d'alerte ou une télécommande standard.



Ce service est opéré par SEPSAD, filiale d'Allianz Partners. Ses procédures sécuritaires sont le résultat de plus de **28 ans d'expérience**.

PROTECTION

Multi-Zones

Cette solution permet de créer et de protéger de façon indépendante jusqu'à 4 zones distinctes au sein de vos locaux. Protégez par exemple une réserve alors que vous vous trouvez en boutique. Vous pouvez également restreindre l'accès à certaines zones aux collaborateurs de votre choix.

INSTALLATION

mise en service clé en main

Un technicien-conseil se déplace dans vos locaux, réalise le diagnostic sécuritaire des lieux et installe le système d'alarme, sans travaux importants. Il forme les utilisateurs présents à son utilisation.

LA TÉLÉCOMMANDE

Biométrie

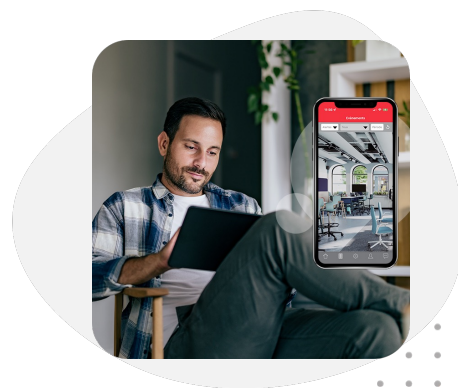
La télécommande biométrique permet de piloter votre système d'alarme et vous apporte une sécurité renforcée lors de la mise à l'arrêt grâce à l'authentification par empreinte digitale⁽⁶⁾.

Avec Homiris by SEPSAD

GARDEZ UN ŒIL SUR VOS LOCAUX

La Vidéo, le complément idéal de votre système d'alarme. Bénéficiez d'une vision et d'un contrôle de votre environnement grâce aux caméras intérieures depuis l'application mobile SEPSAD⁽⁵⁾. Vous pouvez visualiser vos locaux en direct, consulter les vidéos enregistrées en cas d'alarme, déclencher manuellement un enregistrement sur carte mémoire et plus encore !

Équipement proposé en option. Détails et tarifs dans la fiche La Vidéo.



PILOTEZ VOTRE SYSTÈME D'ALARME à distance

› Depuis votre application mobile SEPSAD⁽⁵⁾ ou votre espace abonné : où que vous soyez, votre application mobile et votre espace abonné vous permettent de gérer et piloter à distance, en toute sécurité, votre système d'alarme télésurveillé : **mise en marche ou à l'arrêt** à distance⁽⁷⁾, **suivi des alarmes** en cours, consultation du journal des événements, visualisation des photos prises par les détecteurs de mouvement, suivi de la température de vos locaux...



› **Service de notifications Signô** : recevez une notification sur votre téléphone mobile ou par e-mail en cas de mise en marche ou à l'arrêt de votre système d'alarme (par exemple lors de l'ouverture du magasin par un collaborateur), de dépassement de température dans vos locaux, de coupure secteur...

AVEC Homiris PRO by SEPSAD, vous êtes entre les meilleures mains



30 jours pour découvrir votre système d'alarme télésurveillé⁽⁸⁾.



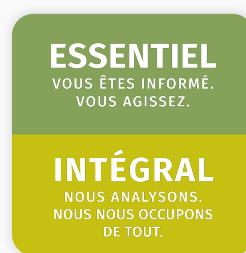
d'abonnés satisfaits⁽⁹⁾



Qualité et continuité de service⁽¹⁰⁾



Équipements Origine France Garantie⁽¹¹⁾



2 formules pour un maximum de liberté

(1) Délai moyen constaté en 2025 sur les alarmes intrusion, agression et fumée. (2) Selon formule et après levée de doute conformément à la réglementation. (3) Par détection de fumée. (4) La pose de détecteurs « photo » (5 au maximum) nécessite une liaison GSM (en option) avec le centre de surveillance. (5) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (6) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Déclaration de Confidentialité sur notre site Internet. (7) La mise à l'arrêt à distance par application mobile requiert un téléphone compatible équipé de l'identification par empreinte digitale ou reconnaissance faciale. (8) Remboursement des sommes engagées et renvoi du matériel pris en charge. (9) Étude de satisfaction menée en 2024 auprès des abonnés suite à une installation, une maintenance ou une intervention sécuritaire. (10) Cette certification atteste que la formalisation de la prestation de télésurveillance, la mise en continu des moyens de surveillance, la protection et la confidentialité des informations, le traitement des messages ou alarmes, le personnel et l'organisation sont contrôlés régulièrement par CNPP Cert. (CS 22265 - F 27950 Saint Marcel - www.cnpp.com). (11) Matériel de marque BIRDIE, hors caméras et détecteurs de fumée.

LES FORMULES
 d'abonnement

ÉQUIPEMENT
Mise à disposition d'un système d'alarme connecté⁽¹⁾ :

- › 1 centrale d'alarme avec transmetteur intégré,
- › 3 détecteurs d'intrusion⁽²⁾,
- › 1 sirène intérieure indépendante,
- › 1 clavier,
- › 1 bouton d'alerte ou 1 télécommande standard.



Vérification à distance et maintenance sur place : pièces, dont remplacement des piles, main-d'œuvre et déplacements


DÉTECTION D'INTRUSION
Télésurveillance 24h / 24 avec en cas de détection :

- › Prise de photos⁽³⁾ par les détecteurs de mouvement,
- › Dissuasion locale, sirène 105 dB,
- › Appel de contrôle du centre de surveillance,
- › Information immédiate de l'abonné ou des personnes désignées.



Photos transmises à l'abonné



Photos transmises au centre de surveillance et à l'abonné

Analyse de la situation par un opérateur du centre de surveillance.


Intervention et sauvegarde en cas d'alarme confirmée :

- › Intervention sur place d'un agent de sécurité si nécessaire,
- › Information des forces de l'ordre⁽⁴⁾ et organisation des mesures de sauvegarde⁽⁵⁾ en votre absence (gardiennage ou sécurisation des issues).


DÉTECTION DE RISQUES INCENDIE⁽⁶⁾

Mise à disposition et maintenance du Détecteur de Fumée Télésurveillé.

En cas d'alarme, les occupants sont alertés par les sirènes afin d'évacuer les lieux. Le centre de surveillance procède à un appel de contrôle.

En cas d'absence, l'abonné ou les personnes désignées sont informés. En l'absence d'interlocuteur, les services de secours seront alertés si nécessaire.

EN OPTION
(voir au verso)

EN OPTION
(voir au verso)

SERVICES CONNECTÉS

Pilotage à distance de votre système d'alarme grâce à l'application mobile⁽⁷⁾ et à l'espace abonné.



Service de notifications Signô.


SERVICE D'ASSISTANCE • Prestations effectuées par


Organisation du retour depuis la France ou l'étranger et assistance psychologique.


TARIFS⁽⁸⁾ à partir de

32,00 € HT / mois

41,00 € HT / mois

Avec Homiris Pro by SEPSAD, vous êtes entre les meilleures mains

(1) Matériel de marque BIRDIE, hors caméras et détecteurs de fumée. (2) Selon vos besoins : détecteurs d'ouverture ou détecteurs de mouvement (équipés ou non de la fonction prise de photos et s'adaptant à la présence d'un animal domestique). (3) La pose de détecteurs « photo » (5 au maximum) nécessite une liaison GSM (en option) avec le centre de surveillance. (4) Selon formule et après levée de doute conformément à la réglementation. (5) Frais facturés par SEPSAD et habituellement pris en charge dans le cadre de votre assurance. (6) Par détection de fumée. (7) Disponible sur vos plateformes de téléchargement habituelles, sous réserve de compatibilité. (8) Tarifs HT "à partir de " au 02/09/2026 pour un équipement de base, hors extensions et hors options et hors frais d'installation et de mise en service de 150 € HT.

L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE

150,00 € HT

clé en main

Un technicien-conseil se déplace dans vos locaux, réalise le diagnostic sécurité des lieux, installe le système d'alarme, sans travaux importants, le met en service et le raccorde au centre de surveillance. Il forme les utilisateurs présents à son utilisation.

LES EXTENSIONS TÉLÉSURVEILLÉES



Bouton alerte/agression ou télécommande standard
1,50€ HT/mois



Télécommande biométrique⁽¹⁾
3,00€ HT/mois



Clavier
3,00€ HT/mois



Détecteur d'ouverture
1,50€ HT/mois



Détecteur de mouvement
(équipé ou non de la fonction prise de photos⁽²⁾)
3,00€ HT/mois



Détecteur de fumée⁽³⁾
3,00€ HT/mois



Sirène intérieure
3,00€ HT/mois



Sirène extérieure avec flash
4,50€ HT/mois



Sonde inondation
3,00€ HT/mois

Photos non contractuelles

LES AUTRES SERVICES

Tests de bon fonctionnement

Vérification périodique de la bonne transmission des informations au centre de surveillance

INCLUS

Télédiagnostic, télémaintenance et information de l'abonné en cas de dysfonctionnement

INCLUS

Interventions techniques

Intervention de maintenance dans le cadre du service

INCLUS

Intervention à la demande de l'abonné non liée à la maintenance de l'équipement (travaux, rénovation intérieure, extension de la configuration...)

75,00 € HT / intervention

Frais de démontage de l'équipement

150,00 € HT

Interventions sécuritaires (en formule PRO Intégral)

Intervention systématique d'un agent de sécurité sur place si nécessaire

INCLUS

En cas d'interventions répétitives dues à un mauvais usage ou au non-respect des consignes d'utilisation

89,90 € HT / intervention

Mesures de Sauvegarde (en formule PRO Intégral)

Les frais de gardiennage ou de sécurisation des issues endommagées, engagés par SEPSAD en cas d'effraction, sont facturés à l'abonné par SEPSAD et généralement couverts par l'assureur

L'heure de gardiennage (toute heure entamée est due)

33,00 € HT

1) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Déclaration de Confidentialité sur notre site Internet. (2) La pose de détecteurs « photo » (5 au maximum) nécessite une liaison GSM (en option) avec le centre de surveillance. (3) Le Détecteur de Fumée Télésurveillé ne remplace ou ne constitue en aucun cas un système de sécurité incendie, lorsque celui-ci est obligatoire, notamment pour certains Etablissements Recevant du Public.

SEPSAD - SA au capital de 174.750 euros - Siège social : 7 rue Dora Maar 93400 ST OUEN - Correspondance abonnés : SEPSAD - TSA 62120 - 59887 LILLE CEDEX 9. RCS Bobigny B 418 717 666 - Code APE 80.20Z - L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité sous le numéro AUT-093-2120-09-10-20210361160 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Service opéré par notre partenaire Euro Protection Surveillance - RCS Strasbourg n°338.780.513, autorisation CNAPS n° AUT-067-2117-04-16-20180359358.

APSAD Certification APSAD P5 Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31 (Strasbourg), n°216.10.31 (Verlinghem), n°162.00.31 (Vineuil) et n°241.21.31 (Tours) délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com).

Services proposés aux professionnels sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement 12 mois minimum. Photos non contractuelles, le téléphone ne fait pas partie de l'équipement. Tarifs HT au 02/09/2026.